

Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées

Québec



PE VR

Plan d'engagement
vers la réussite

2023 - 2027

L'éducation

à cœur



Membres du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE) du CSSCV

Martin Barrette

Directeur de la formation professionnelle

Jean Beauchamp

Directeur de la formation générale adulte

Patrick Courville

Directeur des services éducatifs

Stéphanie Demers

Professeure au Département des sciences de
l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais

Jessica Lalancette

Conseillère en orientation

Nancy Morin

Directrice générale adjointe

Manon Pagé

Directrice d'école primaire

Hélène Contant

Directrice d'école secondaire

Anick Giroux

Agente de bureau classe principale

Mot de la Direction générale

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV).

Ce document constitue le fruit d'un travail collaboratif qui s'est échelonné sur près d'une année scolaire et qui a impliqué l'ensemble des acteurs de notre organisation de même que bon nombre de nos partenaires.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne disposons pas encore des dernières données relatives à l'actuel PEVR qui prendra fin le 30 juin 2023. Cependant, tout indique que nous serons très près d'atteindre la cible que nous avons établie au regard de notre taux de diplomation et de qualification sur sept ans suivant l'entrée au secondaire, à savoir 80% des élèves! Cette belle réussite est attribuable aux efforts concertés de tout le personnel du CSSCV, mais aussi des parents sans oublier, bien sûr, ceux qui incarnent notre raison d'être, nos quelque 7 000 élèves.

Les prochaines années laissent toutefois entrevoir des défis de taille, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui affecte particulièrement notre centre de services scolaire et de l'augmentation du nombre d'élèves aux prises avec d'importantes difficultés d'apprentissage. C'est pourquoi, dans le but de poursuivre l'accroissement des taux de réussite à plus long terme, nous devons continuer d'innover et de nous assurer que nos actions sont corroborées par les sciences de l'éducation.

En phase avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation (MEQ), notre PEVR laisse entrevoir en filigrane l'engagement de tous les membres du personnel à faire de la réussite des élèves notre mission première.

En terminant, nous souhaitons remercier les membres de notre comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE) pour tout le travail consenti à l'élaboration de notre PEVR 2023-2027.



Daniel Bellemare
Directeur général



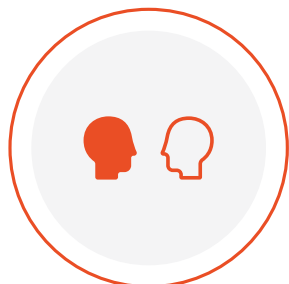
Nancy Morin
Directrice générale adjointe



Table des matières

Les valeurs du CSSCV	05
Les encadrements légaux	06
La démarche de consultation	07
Le contexte dans lequel évolue le CSSCV	08
Les défis du CSSCV	14
Les indicateurs de rendement du CSSCV	15
La déclaration de services du CSSCV	27
Les mécanismes de suivi du PEVR	30
L'approbation et la diffusion du PEVR	30
La durée du PEVR	30
Les coordonnées du CSSCV	31
Signataires du PEVR	31

Les valeurs du CSSCV

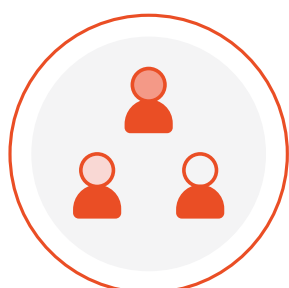


Bienveillance

Capacité à se montrer compréhensif, indulgent et attentionné envers autrui.

Comportements observables:

Faire preuve d'empathie; Offrir une oreille attentive.

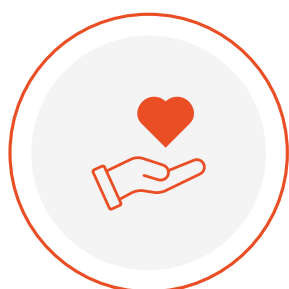


Collaboration

S'entraider et unir les forces d'une personne à celles des autres pour permettre l'atteinte d'un objectif commun.

Comportements observables:

Permettre à chacun de s'exprimer et de partager son expertise; Tenir les membres du groupe au courant et à jour de toute information pertinente ou utile.



Respect

Se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, être inclusifs et accepter les autres pour ce qu'ils sont.

Comportements observables:

Adopter une attitude positive et professionnelle; Être ouverts et respectueux des nouvelles idées et possibilités.

Les encadrements légaux

En vertu de l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Plan d'engagement vers la réussite du CSSCV doit minimalement comporter les éléments suivants :

-  Le contexte dans lequel il évolue, notamment les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert;
-  Les orientations et les objectifs retenus;
-  Les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
-  Les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
-  Une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
-  Tout autre élément déterminé par le ministre.

La démarche de consultation

Dans le cadre de la révision de son PEVR, le CSSCV a entrepris une vaste consultation qui a débuté à l'automne 2022 et qui a pris fin en juin 2023. Voici la liste de ceux qui ont pris part à cette consultation :



Le comité consultatif de gestion;



Les élèves des 2e et 3e cycles du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle;



L'ensemble des membres du personnel;



Le comité de parents;



Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;



Les conseils d'établissement;



L'ensemble des parents;



Une quarantaine de partenaires externes.

Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

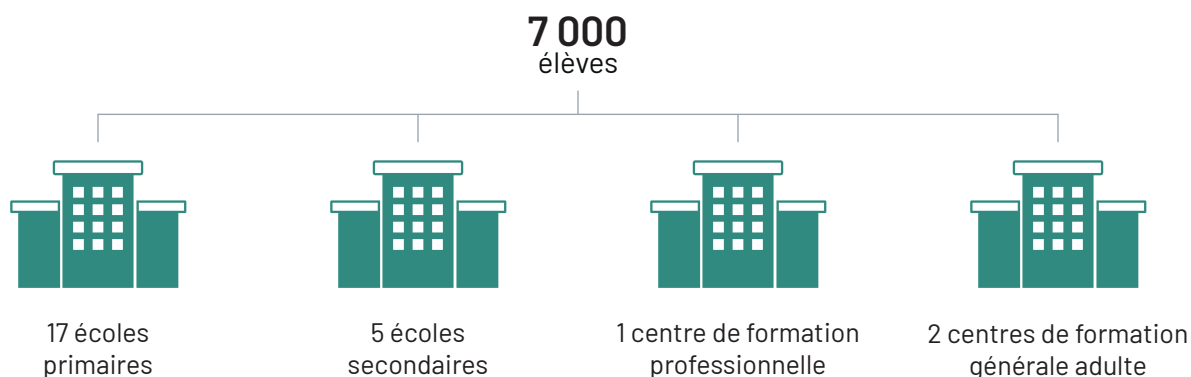
Le CSSCV est administré par un conseil d'administration composé de 15 membres dont cinq représentants des parents, cinq représentants des employés et cinq représentants de la communauté. Il dessert un territoire d'une superficie de 3263 km² composé de 26 municipalités réparties dans deux MRC (de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais) ainsi que la partie est de la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers).

Conseil d'administration du CSSCV



Il accueille environ 7 000 élèves répartis dans 17 écoles primaires, cinq écoles secondaires, un centre de formation professionnelle (FP) et deux centres de formation générale adulte (FGA). Au 30 septembre 2022, le CSSCV comptait 678 élèves au préscolaire 4 et 5 ans, 3 648 au primaire et 2 058 au secondaire. 1 539 élèves fréquentaient un service de garde sur une base régulière, c'est-à-dire minimalement deux périodes par jour, trois jours par semaine. À la FGA, la clientèle oscille entre 375 et 500 élèves tandis qu'à la FP, elle se situe entre 110 et 200 élèves selon la période de l'année.

Établissements du CSSCV



Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

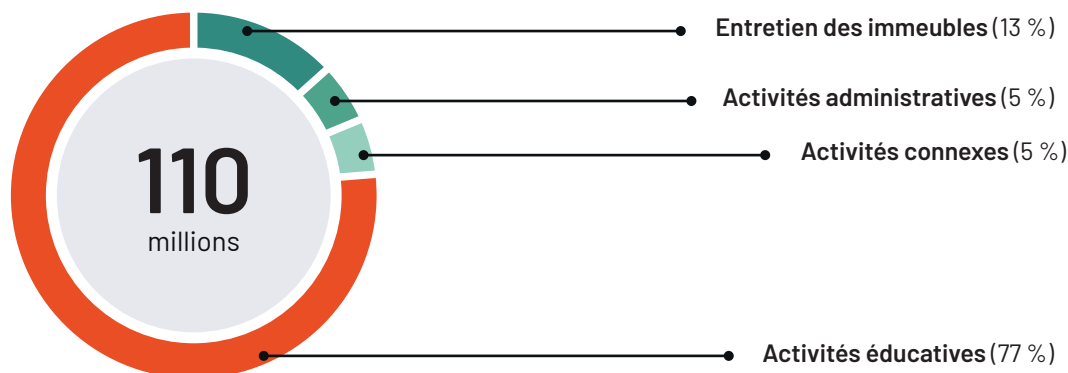
Considérant la vaste étendue de son territoire, un peu plus des deux tiers de la clientèle du CSSCV est transportée en autobus par l'entremise de plus de 260 parcours journaliers qui représentent une distance globale de quelque 6 300 kilomètres !

Transports du CSSCV



Pour desservir l'ensemble de sa clientèle, le CSSCV dispose d'un budget annuel global d'environ 110 millions de dollars dont 77 % est consacré aux activités éducatives, 5 % aux activités administratives, 13 % à l'entretien des immeubles et 5 % aux activités connexes.

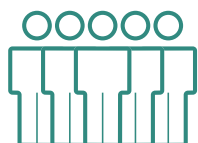
Budget du CSSCV



Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

Pour s'acquitter de toutes les activités qui lui sont dévolues, le CSSCV compte un peu plus de 1 000 employés dont quelque 540 postes d'enseignants, 380 postes d'employés de soutien, 60 postes de professionnels et 55 postes de gestionnaires.

Les employés du CSSCV



environ
1 000
employés



environ
540
enseignants



environ
380
employés
de soutien



environ
60
professionnels



environ
60
gestionnaires

En ce qui a trait à son parc immobilier, les indices de vétusté de ses bâtiments varient selon leur âge et leurs matériaux de construction. Bien que le plus ancien édifice du CSSCV ait été construit en 1938, la plupart de ses écoles ont été inaugurées dans les années 1960 à 1990. Afin d'améliorer les cotes de vétusté de ses édifices, le Service des ressources matérielles (SRM) mise sur des solutions novatrices telle que l'acquisition de locaux modulaires dédiés aux travaux de rénovation de ses installations. Ces locaux permettent notamment à l'organisation de prolonger la durée des travaux de réfection de finis intérieurs bien au-delà de la période estivale et ainsi raccourcir considérablement les échéanciers de divers projets.

Pour s'acquitter pleinement de sa mission qui consiste à instruire, à socialiser et à qualifier l'ensemble de sa clientèle, le CSSCV peut compter sur la collaboration de plus d'une quarantaine de précieux partenaires. Parmi ceux-ci figurent le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Gatineau, la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la Table Éducation Outaouais, le Carrefour jeunesse emploi de Gatineau, le Carrefour jeunesse emploi de Papineau, le Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, le Centre de pédiatrie sociale de Papineau ainsi que plusieurs centres de la petite enfance et divers organismes qui oeuvrent en alphabétisation.

Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

Sur le plan de la réussite scolaire, voici les taux de réussite des élèves du CSSCV aux épreuves ministérielles (obligatoires et uniques) de juin 2022 :

Taux de réussite du CSSCV - Épreuves obligatoires (juin 2022)

4^e année

Français - écriture

83.1 %

Français - lecture

75.3 %

Mathématique - résoudre

81.8 %

Mathématique - raisonner

76.4 %

6^e année

Français - écriture

86.9 %

Français - lecture

75.4 %

Mathématique - résoudre

78.7 %

Mathématique - raisonner

72.1 %

2^e secondaire

Français - écriture

79.6 %

Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

Taux de réussite du CSSCV - Épreuves uniques (juin 2022)

4^e secondaire

Science - théorie

70.6 %

Mathématique - CST

70.4 %

Mathématique - TS

98.2 %

Mathématique - SN

81.9 %

Histoire

NE

5^e secondaire

Français - écriture

71.7 %

Anglais - oral (prog. de base)

96.6 %

Anglais - écriture (prog. de base)

92.2 %

Anglais - compréhension (enrichi)

93.5 %

Anglais - écriture (enrichi)

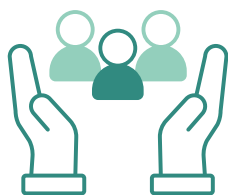
100 %

Le contexte dans lequel évolue le CSSCV

La principale force du CSSCV réside probablement dans le respect et la bienveillance qu'il manifeste à l'endroit de son personnel et de ses élèves. En effet, le CSSCV est perçu comme une organisation profondément humaine, axée sur le travail collaboratif et centrée sur ses élèves. À cet égard, un récent sondage de perception destiné aux élèves du CSSCV a permis de constater que près de 90 % d'entre eux prétendent se sentir en sécurité à l'école et considèrent être traités avec respect par les membres du personnel. Qui plus est, près de 70 % des élèves affirment aimer l'école !

Par ailleurs, les résultats d'un sondage de perception élaboré par monsieur Pierre Colletette, professeur honoraire de l'Université du Québec en Outaouais, ont démontré que tant au primaire qu'au secondaire, les parents ont une vision plutôt positive de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant. Entre autres choses, ils se sentent bienvenus à l'école et ils considèrent que les règles concernant la discipline et le fonctionnement du milieu sont claires.

Le bien-être au CSSCV



90 %
sentiment
de sécurité



70 %
appréciation
de l'école

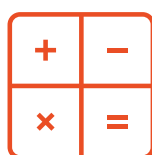
La plus grande force du CSSCV continue de résider dans la qualité de son personnel, et ce, en dépit de la crise de la main-d'œuvre dont il se trouve particulièrement affecté. Bien enracinés dans leurs valeurs de bienveillance, de collaboration et de respect, les employés du CSSCV continuent à innover, à améliorer leurs pratiques et à tendre toujours davantage vers l'excellence. Ils croient dans le potentiel de réussite scolaire de tous leurs élèves et ils sont déterminés à tout mettre en œuvre pour leur permettre d'obtenir un diplôme ou une qualification et ainsi contribuer à ce qu'ils deviennent, un jour, des citoyens à la fois engagés et épanouis.



Les défis du CSSCV

Parmi les principaux défis du CSSCV, on ne peut passer sous silence le taux de réussite de ses élèves en mathématique de la **2^e secondaire** qui, **en juin 2022, était de 73.2 %**. Ce faible taux de réussite contribue à l'abandon scolaire de bien des élèves et c'est pourquoi le CSSCV compte s'y attaquer en priorité au cours des prochaines années. Le CSSCV devra aussi travailler à réduire son nombre d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) puisqu'actuellement, **38.5 % des élèves de la 6^e année du primaire** et **46.5 % des élèves du secondaire** ont un plan d'intervention actif. Dans le même ordre d'idée, 23 % des élèves qui intègrent le secondaire cheminent en adaptation scolaire.

Les défis du CSSCV



73.2 %

Taux de réussite
en mathématique
de la 2^e secondaire



38.5 %

élèves du primaire
en difficulté



46.5 %

élèves du secondaire
en difficulté

Par ailleurs, bon nombre d'élèves du CSSCV proviennent de milieux davantage vulnérables. En effet, **13 de ses 22 écoles** sont considérées défavorisées, c'est-à-dire que leur rang décile associé à l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est de 8, 9 ou 10. Or, on sait que la défavorisation scolaire constitue un important facteur de risque en ce qui a trait à la réussite des élèves. Malgré tout, les sciences de l'éducation ont démontré que l'école est habilitée à conduire ses élèves issus de milieux défavorisés sur la voie de la réussite scolaire. C'est pourquoi le CSSCV s'engage à déployer tous les efforts nécessaires au cours des prochaines années dans le but d'accroître la réussite de sa clientèle plus vulnérable.

Enfin le CSSCV devra poursuivre ses efforts dans le but de pallier, autant que faire se peut, à ses innombrables défis associés à la crise de main-d'œuvre. Bien que cette dernière soit présente partout au Québec, certains organismes sont beaucoup plus touchés que d'autres. Il sera donc primordial de continuer à mettre tout en œuvre pour accroître l'attractivité du CSSCV de même que la rétention de son personnel.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Enjeu 01

La réussite éducative

Orientation 01

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise.

Objectif 01

Accroître la réussite des élèves.

Premier indicateur

Taux d'obtention de diplomation ou de qualification en sept ans après l'entrée au secondaire.

Taux en juin 2022

78.4 %

Cible au terme du PEVR

86.8 %

Principaux moyens retenus :

- Favoriser l'accompagnement et la bienveillance à l'endroit du personnel non qualifié;
- Valoriser la réussite scolaire auprès des élèves et de leurs parents, notamment en insistant sur l'importance de l'assiduité et de la ponctualité à l'école;
- Développer une méthodologie de travail intellectuel adéquate chez les élèves;
- Prioriser l'enseignement de premier niveau en insistant notamment sur l'importance de la différenciation pédagogique, des pratiques gagnantes et de l'évaluation au service de l'apprenant;
- Veiller à ce que tous les membres des équipes-écoles collaborent à la mise en œuvre et au maintien d'un climat scolaire sain et sécuritaire;
- Appuyer la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle à partir du 3^e cycle du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Deuxième indicateur

Taux de diplomation ou qualification des garçons sur sept ans après l'entrée au secondaire.

Taux en juin 2022

71.8 %

Cible au terme du PEVR

82.5 %

Principaux
moyens retenus :

- Accroître l'offre de service en parascolaire, notamment en promouvant les activités sportives, scientifiques et artistiques;
- Accroître l'utilisation du numérique en salle de classe;
- Recourir à des situations d'enseignement-apprentissage qui valorisent l'engagement des élèves par le biais de l'expérimentation;
- Miser davantage sur les compétences en littératie;
- Favoriser l'accroissement de projets pédagogiques particuliers.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Troisième indicateur

Taux de diplomation ou qualification des élèves HDAA sur sept ans après l'entrée au secondaire.

Taux en juin 2022

67.4 %

Cible au terme du PEVR

63.8 %

Principaux
moyens retenus :

- Optimiser la cohésion et l'arrimage entre les trois niveaux d'intervention;
- Veiller à la cohérence des interventions entre les divers intervenants, internes et externes, le cas échéant;
- Effectuer un suivi rigoureux du plan d'intervention, notamment en ce qui a trait au monitoring des moyens prescrits et des résultats attendus;
- Favoriser les transitions harmonieuses lors de l'entrée au préscolaire, du passage au primaire, puis au secondaire, puis à la FGA et à la FP de même que vers le parcours axé sur l'emploi;
- Favoriser le dépistage et l'intervention précoce auprès des élèves à risque;
- Explorer la possibilité d'ouvrir des classes d'accueil en francisation.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Quatrième indicateur

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4^e année du primaire.

Taux en juin 2022

53.9 %

Cible au terme du PEVR

80 %

Principaux
moyens retenus :

- Favoriser le développement du décodage et la fluidité dans le but d'accroître la compréhension et la rétention lors de la lecture;
- Susciter le goût de la lecture chez les élèves dès le préscolaire par l'entremise de diverses activités d'apprentissage davantage ludiques;
- Encourager les parents à s'adonner à des activités de lecture avec leurs enfants;
- Harmoniser les pratiques d'enseignement efficaces;
- Bonifier l'offre de lecture à l'école;
- Miser sur l'enseignement explicite du vocabulaire littéraire;
- Exploiter les outils d'aide à la lecture.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Cinquième indicateur

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6^e année du primaire.

Taux en juin 2022 - résoudre

58.9 %

Cible au terme du PEVR

75 %

Principaux moyens retenus :

- Mettre l'accent sur la compréhension du langage mathématique, et ce, dès le préscolaire;
- Harmoniser la hiérarchisation des contenus de la progression des apprentissages, notamment en soutenant les pratiques collaboratives d'apprentissage professionnel;
- Recourir à la résolution de problèmes dans divers contextes significatifs pour l'élève et favoriser sa participation dans l'activité mathématique;
- Donner du sens à la mathématique en s'appuyant sur la compréhension des concepts et des processus;
- Valoriser l'évaluation au service de l'apprentissage de la mathématique.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Sixième indicateur

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2^e année du secondaire.

Taux en juin 2022



Cible au terme du PEVR



Principaux
moyens retenus :

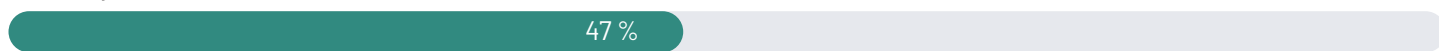
- Cibler les élèves qui témoignent de difficultés en écriture dès leur arrivée au secondaire;
- Préconiser un enseignement à rebours au 1^{er} cycle du secondaire en fonction des attentes de fin de cycle en écriture;
- Harmoniser les pratiques d'enseignement efficaces en écriture;
- Veiller à ce que l'enseignement de l'écriture repose sur des éléments reconnus par la recherche;
- Amener les élèves à se familiariser avec divers types de textes.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Septième indicateur

Proportion des élèves qui obtiennent un résultat final entre 70 % et 100 % en mathématique de 2^e secondaire.

Taux en juin 2022



Cible au terme du PEVR



Principaux
moyens retenus :

- Mettre l'accent sur la compréhension du langage mathématique;
- Harmoniser la hiérarchisation des contenus de la progression des apprentissages, notamment en soutenant les pratiques collaboratives d'apprentissage professionnel;
- Recourir à la résolution de problèmes dans divers contextes significatifs pour l'élève et favoriser sa participation dans l'activité mathématique;
- Donner du sens à la mathématique en s'appuyant sur la compréhension des concepts et des processus;
- Valoriser l'évaluation au service de l'apprentissage de la mathématique.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Orientation 02

Rendre la formation professionnelle véritablement attractive.

Objectif 01

Moderniser et valoriser la formation professionnelle.

Premier indicateur

Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après trois ans.

Taux en juin 2022

71.9 %

Cible au terme du PEVR

84.9 %

Principaux moyens retenus :

- Valoriser la formation professionnelle par l'entremise de diverses activités d'exploration et de découvertes, et ce, dès le 3^e cycle du primaire;
- Valoriser les professions issues de la FP de même que les avantages qui leur sont associés auprès des élèves, de leurs parents et de la communauté;
- Assurer un suivi auprès des élèves qui ont abandonné l'école dans le but de les rendre éligibles à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- Assurer un service de relance auprès des élèves qui ont abandonné l'école pour des raisons circonstanciées (santé, famille, finances, etc.);
- Développer davantage de partenariats avec les employeurs de la région dans le but d'accroître l'offre de formations rémunérées en alternance travail-études;
- Accroître les suivis en soutien à l'apprentissage préalablement à l'évaluation de sanction;
- Explorer des parcours permettant d'accroître l'accès à la FP (concomitance, projets pédagogiques particuliers, métiers d'avenir, etc.).

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Orientation 03

Faire des écoles et des centres des espaces accueillants.

Objectif 01

Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers.

Premier indicateur

Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier.

Taux en juin 2022

À déterminer

Cible au terme du PEVR

À déterminer

Principaux moyens retenus :

- Explorer la possibilité de créer de nouveaux volets d'apprentissage au 1^{er} cycle du secondaire;
- Explorer la possibilité de créer de nouveaux programmes de concentration au secondaire;
- Explorer la possibilité d'offrir de nouveaux cours optionnels au 2^e cycle du secondaire;
- Explorer la possibilité de développer un programme sports-études à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Objectif 02

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.

Premier indicateur

Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.

Taux en juin 2022

0%

Cible au terme du PEVR

100 %

Principaux
moyens retenus :

- À venir suivant les précisions du ministre.

Les indicateurs de rendement du CSSCV

Enjeu 02

Le personnel scolaire

Orientation 01

Valoriser les professions du réseau de l'éducation.

Objectif 01

Favoriser un milieu de travail sain et mobilisateur, en soutien à l'attraction et à la fidélisation du personnel.

Premier indicateur

Réduire le pourcentage de membres du personnel non qualifiés.

Pour l'année 2022-2023

À déterminer au 30 septembre 2023

Cible au terme du PEVR

À déterminer

Principaux moyens retenus :

- Continuer à faire vivre les valeurs de bienveillance, de respect et de collaboration qui sont chères à l'organisation;
- Maintenir et renforcer le programme d'intégration à l'organisation du CSSCV;
- Maintenir les rencontres informatives destinées à l'ensemble du personnel;
- Maintenir les mesures d'accompagnement aux secrétaires ainsi qu'aux techniciens en service de garde;
- Accroître l'offre de formation du CSSCV;
- Poursuivre les partenariats avec les universités;

Les indicateurs de rendement du CSSCV

- Maintenir et bonifier le programme de coaching destiné aux enseignants non-détenteurs d'un brevet d'enseignement;
- Poursuivre les ententes d'aménagement d'horaire pour le personnel de soutien et professionnel;
- Maintenir les activités de reconnaissance du personnel;
- Faire rayonner les membres du personnel, notamment en diffusant leurs bons coups;
- Maintenir le protocole de télétravail;
- Sensibiliser le personnel quant à l'importance d'entretenir un discours positif au regard de l'organisation et des professions qui y sont exercées;
- Maintenir le service de télémédecine.

La déclaration de services du CSSCV



Principaux services offerts

Le CSSCV a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier l'ensemble des élèves qui lui sont confiés. Pour ce faire, il déploie toute une panoplie de services dont on retrouve une liste sommaire, quoi qu'aucunement exhaustive, ci-dessous :

- Enseignement de niveau préscolaire quatre ans selon les places disponibles en priorisant les élèves HDAA et ceux issus de milieux défavorisés;
- Enseignement de niveau préscolaire cinq ans;
- Enseignement de niveau primaire de la 1^{re} à la 6^e année;
- Enseignement de niveau secondaire;
- Enseignement à la formation générale des adultes;
- Enseignement à la formation professionnelle en partenariat avec les autres centres de services scolaire de l'Outaouais;
- Services éducatifs complémentaires;
- Services de garde pour l'ensemble des élèves du préscolaire et du primaire;
- Service de transport scolaire dans le respect de la Politique relative au transport des élèves;
- Service d'accueil, de référence de conseil et d'accompagnement à l'intention des adultes (SARCA);
- Service de santé et de services sociaux;
- Service de prévention à la toxicomanie;
- Service d'activités en parascolaire.

La déclaration de services du CSSCV

Engagement en matière de service à la clientèle

Le CSSCV est soucieux d'offrir des services de qualité avec diligence, respect, en toute transparence et de façon impartiale. Plus spécifiquement, le CSSCV s'engage à :

- Offrir des services empreints d'une approche humaine et courtoise;
- Assurer la protection des renseignements personnels et confidentiels dont il dispose;
- Faire preuve d'équité dans la prestation de ses services;
- Répondre avec promptitude aux demandes qui lui sont adressées;
- Transmettre des informations claires, précises et complètes;
- Rendre disponibles, par l'entremise de divers moyens de communication, les renseignements faisant l'objet de demandes plus courantes;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, notamment en tenant compte des commentaires, des suggestions, des plaintes et des questions qui lui sont adressés.



La déclaration de services du CSSCV



Engagement en matière de reddition de comptes

Le CSSCV adopte un Plan d'engagement vers la réussite et rend compte à la population de l'atteinte des cibles qu'il s'est fixées dans le cadre de la publication de son rapport annuel. Le Plan d'engagement vers la réussite et le rapport annuel sont accessibles via le site Internet de l'organisation. Il en va de même des états financiers de l'organisme. Notons qu'il est également possible d'avoir accès à ces documents en communiquant directement avec le CSSCV.

Engagement en matière de traitement des plaintes

Le CSSCV reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève mineur, d'être en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par l'un de ses représentants et de le manifester ou de demander que cette décision ou situation soit modifiée. Toute démarche de résolution d'un différend ou de dépôt d'une plainte doit se faire dans le respect de chacune des personnes impliquées, de façon diligente, méticuleuse, équitable, impartiale et avec ouverture. Idéalement, un différend devrait être réglé par les personnes impliquées dans la situation problématique ou par le supérieur immédiat concerné.

Les mécanismes de suivi du PEVR

Dans le but d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves, le CSSCV s'engage à monitorer la progression de ses résultats en fonction des indicateurs de rendement mentionnés précédemment, et ce, sur une base mensuelle durant toute la durée du présent PEVR.

Par ailleurs, en vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), par l'entremise de la publication de son rapport annuel, le CSSCV rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son PEVR. Plus spécifiquement, le rapport annuel témoigne des résultats obtenus en fonction des indicateurs et des cibles contenus dans le PEVR.

L'approbation et la diffusion du PEVR

Le conseil d'administration du CSSCV approuve le PEVR. Suivant cette approbation, le CSSCV a la responsabilité de le transmettre au ministre et de le rendre public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours suivant cette transmission, à moins d'avis contraire de la part de ce dernier. Le CSSCV a aussi la responsabilité de présenter le contenu de son PEVR à la population lors de la séance du conseil d'administration qui suit sa diffusion. À cet égard, un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la séance est donné à la population au moins dix jours avant sa tenue.

Le PEVR entre en vigueur le jour de sa publication.

La durée du PEVR

En vertu de l'article 209.2 et du premier alinéa de l'article 459.3 de la LIP, la période du PEVR doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du MEQ. L'actuel PEVR couvre les années scolaires **2023-2024 à 2026-2027** inclusivement.

Coordonnées du CSSCV

TÉLÉPHONE

(819) 986-8511

Sans frais : 1-800-958-9966

COURRIEL

info@csscv.gouv.qc.ca

COURRIER

**Centre de services scolaire
au Cœur-des-Vallées,
582, rue Maclaren Est
Gatineau (Québec) J8L 2W2**

TÉLÉCOPIEUR

(819) 986-9283

Signataires du PEVR

Daniel Cooke

Président du conseil d'administration

Daniel Bellemare

Directeur général

**Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées**

Québec



L'éducation

à cœur

